

MAIRIE

23460 SAINT PIERRE BELLEVUE  05.55.64.95.31

Saint Pierre Bellevue, le 14 décembre 2020.

COMPTE-RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2020.

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Nourrisseau, Maire.
Mesdames Brusson, Calvet et Coudert, Messieurs Nourrisseau, Binette, Bredier, Dubois, Foucault et Polla étaient présents.
Secrétaire de séance : Madame Brusson.

⇒ Adoption du procès-verbal de la réunion précédente

Après lecture, le compte-rendu de la précédente réunion, ne soulevant aucune observation, est adopté à l'unanimité.

⇒ Décision modificative budgétaire

Afin d'apporter des corrections au budget primitif, une décision modificative a été prise le 06 novembre dernier (2020/27). Mais il s'avère que d'autres rectifications sont à apporter. Une nouvelle décision modificative est proposée au Conseil municipal qui annule et remplace la précédente. Elle est adoptée à l'unanimité.

⇒ QUESTIONS DIVERSES

- **Plateaux surélevés au Compeix** : M.Binette va demander un devis comparatif à l'entreprise Eurovia.
- **Transfert de la compétence eau/assainissement** : M.Nourrisseau est allé à une réunion de la Communauté de communes concernant le transfert obligatoire de la compétence eau et assainissement à l'intercommunalité au 01/01/2026. L'agence de l'eau Loire Bretagne a présenté une étude de transfert.
- **Boulangerie du Compeix** : Un candidat pour la reprise du commerce sera reçu en mairie le mardi 15 décembre 2020.
Il a été demandé aux élus de se prononcer sur le devenir de la boulangerie:
 - Jean Louis Binette : souhaite vendre les murs et le matériel, gouffre financier.
 - Pierre Marie Nourrisseau : conserver le commerce, étudier les différentes solutions possibles.
 - Frédéric Foucault : poursuivre la location du commerce.
 - Patrice Polla : poursuivre la location du commerce.
 - Philippe Dubois : poursuivre la location du commerce.
 - Thibault Bredier : poursuivre la location du commerce.
 - Hermina Coudert : poursuivre la location du commerce.
 - Catherine Brusson : Continuer la location sous une forme à définir, diversifier le multiservice.
 - Eugénia Calvet : préfère une location-vente, sur 15 ans.

La séance est levée à 20h.